



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 31 mars 2026 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le mardi 31 mars 2026.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 7,1 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 6,7 cents le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 12,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 12,0 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 194,8 et 196,0 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 205,7 et 206,9 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 256,3 et 257,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 193,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission tient à informer les consommateurs que l'intensification des conflits géopolitiques a entraîné la volatilité des marchés et la forte hausse des prix au cours du week-end. La Commission continue de suivre l'évolution quotidienne de la situation afin de garantir que les prix restent équitables pour les consommateurs et les grossistes et détaillants, et que l'approvisionnement reste stable à travers la province.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le vendredi 3 avril 2026.